Décision 14-DCC-21 du 17 février 2014

relative à la prise de contrôle exclusive de la société Evoc par la société le groupe Val d'Orbieu

Posted on: 02 avril 2014 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Fusion
Partie notifiante	Sté La Languedocienne
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté UCOAR

Lire

le texte intégral de la décision

303.92 Ko